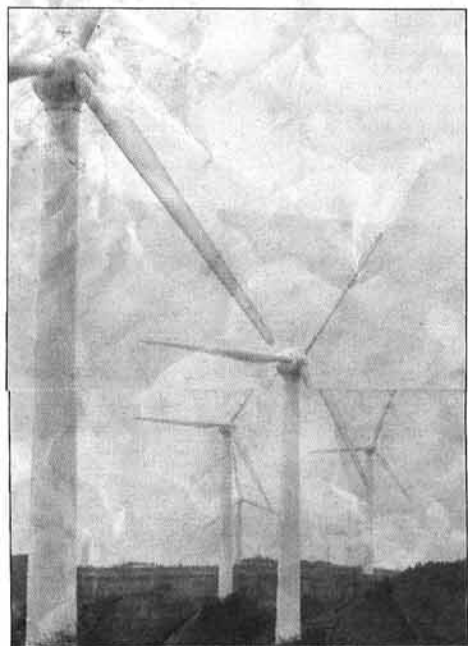


Eoliennes : vent de fronde

ils ne sont pas opposés – loin de là – aux éoliennes mais demandent une plus grande transparence et des études sérieuses sur les risques qu'elles présentent pour la santé. Plusieurs riverains de Ploumoguer n'en peuvent plus des nuisances que les sept éoliennes, installées il y a quelques mois en pleine campagne, leur feraient subir presque quotidiennement. A l'image du Danemark, précurseur en la matière, qui revoit actuellement sa politique d'implantation de pylônes, en les écartant des habitations et en réduisant leur nombre, l'association Les Abers souhaite que la Bretagne et ses représentants réfléchissent parallèlement à de nouvelles énergies renouvelables, comme celle produite par la houle.

Alain Coquil



● Selon plusieurs études, les sons basses fréquences produits par les éoliennes seraient à l'origine de problèmes de santé chez les riverains.

Infrasons : des rapports accablants

Le 25 janvier dernier, le Daily Telegraph rendait public les résultats d'une étude réalisée par un physicien, le Dr Amanda Harry, sur les conséquences de la présence d'éoliennes sur la santé des riverains.

Selon la spécialiste, qui a enquêté notamment à Padstow en Cornouailles, où 16 turbines ont été installées il y a deux ans, « ces éoliennes présentent un risque pour la santé des populations vivant jusqu'à une distance d'un mile (1.609 m) ». « Les patients concernés développent un ensemble de symptômes tels que maux de tête, migraines, nausées, vertiges, palpitations, troubles du sommeil, stress, anxiété et dépression ». Le Dr Harry, qui met en cause les basses fréquences, a relevé des « difficultés de concentration, de l'irritabilité et une incapacité d'agir » chez nombre de ses patients.

Les sons basses fréquences
Opinion confirmée par le Dr Brigjet Osborne, installée à Maelogan,

au nord du pays de Galles (trois éoliennes érigées en 2002) qui a présenté, à l'Institut national des médecins généralistes, un rapport montrant une nette augmentation des dépressions parmi les habitants riverains. « Lorsque les promoteurs d'éoliennes réalisent des études pour estimer si un terrain est adapté à l'installation d'éoliennes, ils mesurent le champ audible d'un son, mais jamais les infrasons, c'est-à-dire les sons basses fréquences qui produisent des vibrations qu'on peut ressentir dans les pieds et la poitrine », explique-t-elle.

Un troisième spécialiste
Un troisième spécialiste, membre de l'Institut de physique et de l'Institut d'acoustique confirme que « ces sons basses fréquences provoquent des douleurs extrêmes chez un bon nombre de personnes qui y sont sensibles. Ces sons basses fréquences étaient d'ailleurs utilisés comme moyen de torture par les Allemands durant la Seconde Guerre mondiale parce qu'ils provoquaient des maux de tête et des crises d'anxiété ».

De l'avis de l'association « Les Abers », le cas de Ploumoguer résumerait à lui seul la situation. « On y trouve toute l'étendue des nuisances occasionnées par les éoliennes », accusent Bernard Le Borgne et Stéphanie Grall, respectivement vice-président et présidente de l'association pour la protection de la qualité de vie et de l'environnement. Opinion largement partagée par des victimes regroupés au sein de l'ADRPEP (Association de défense des riverains du parc éolien de Ploumoguer), pilotée par Joëlle Le Rhun.

A 300 m des habitations

Tout en dénonçant « une absence de concertation en amont du projet et un manque de transparence », les riverains mettent aujourd'hui en lumière toute une série de problèmes résultant, selon eux, de la proximité immédiate des pylônes. « Contrairement à Plourazel, ici les sept éoliennes ne sont pas alignées mais installées de manière diffuse dans la campagne. Le problème, c'est que certaines d'entre elles se trouvent à 300 mètres des habitations », relate la présidente. Du coup, nombre de voix grondent, notamment dans le quartier de Kerleau. « La réception de la télévision (France 3 notamment) perd régulièrement ses couleurs pose problème mais ce n'est apparemment qu'un détail à côté des autres nuisances qui entraîneraient de graves problèmes de santé. Plusieurs riverains parlent de troubles du sommeil, évoquent des



● A Ploumoguer, les sept éoliennes auraient des conséquences dommageables pour les riverains : au vu de morceaux de résine récupérés dans les champs avoisinants, elles présenteraient même un danger immédiat.

vertiges, des états malades et dépressifs. Certains ne manquent pas également de relayer le décès de deux personnes ces derniers mois, personnes qui présentaient toutefois déjà des problèmes cardiaques avant l'érection des éoliennes.

Pale : attention danger

Les causes de leurs maux sont multiples : diffusion des sons basse fréquence (lire par ailleurs) écho d'ombre ou de stroboscope provoqués par les pales, qui empêchent toute concentration, détente et sommeil serein, tout comme le bruit provoqué par les turbines. « Et pourtant, on nous dit qu'elles ne tournent qu'à 35 % de leur puissance. Qu'en sera-t-il lorsqu'elles tourneront à plein régime ? ».

S'y ajoute le tintamarre provoqué par les chutes de bavures de résine, à l'intérieur des pales. « La première fois, j'ai cru entendre une bétonnière. J'ai pensé ensuite que des ouvriers avaient oublié un tournevis dans une des pales », explique un proche de l'éolienne E.1. Il n'en était rien. Les résidus qui se détachent de l'intérieur, glissent le long des pales avant d'être éjectées à travers les espaces laissés libres, près parfois de plusieurs dizaines de centimètres, s'éparpillent ensuite dans les environs immédiats. « Imaginez ce qui arriverait si un enfant jouait à proximité », s'inquiète Mme Le Rhun.

Orage, ô désespoir !

Les riverains ont saisi la Ddass sur

le sujet et attendent une réponse qui tarde. Ils envisagent de porter l'affaire devant les plus hautes autorités de la santé s'il le faut. Ce n'est pas tout. Les proches de éoliennes dénoncent aussi de nombreux liens au paratonnerres installés au sommet des pylônes. La foudre, qui a frappé plusieurs fois ces derniers mois (la dernière fois le 5 mars), aurait provoqué récemment plusieurs destructions d'installations de radio. « Au vu du montant des franchises, il n'y a rien à espérer côté des remboursements », lamente un retraité. « C'est simple en en a marre. Si ce n'était mon âge, je partirais bien. Mais vu que l'immobilier a subi une chute de près de 20 % depuis les éoliennes ça complique la situation ».

Le Danemark fait machine arrière

Précurseur en matière d'énergie renouvelable – les premières éoliennes y ont été dressées il y a plus de trois décennies – le Danemark vient de revoir tout récemment sa politique en matière d'implantation, principalement à cause des risques pour la santé.

Le Danemark présente plus d'un point commun avec la Bretagne. Son territoire et sa population sont supérieures à la région mais l'étendue de son littoral et sa production agricole intensive les rapprochent de l'environnement breton.

En trente années, le parc éolien du Danemark a atteint plus de 6.000 unités. Pourtant, depuis l'aube des années 2000, les autorités ont revu leur politique, principalement à cause des multiples plaintes déposées par des riverains. « Il y en a actuellement plus de 300 à l'instruction », relate Bernard Le Borgne, de retour d'une conférence internationale sur le sujet.

1.300 éoliennes démontées
Conséquence : petit à petit, des éoliennes sont démontées et remplacées par des turbines plus puissantes mais nettement moins nombreuses. « 1.300 éoliennes de 100 mégawatts ont été démon-



● Au Danemark, petit à petit, des éoliennes sont démontées et remplacées par des turbines plus puissantes mais nettement moins nombreuses.

tées en 2002 et remplacées par 300 de 300 mégawatts », précise le vice-président de l'association Les Abers. Pour encourager les communes à accepter ce programme de « repowering », des incitations financières ont été instituées. « Ils indemnisent 1,5 centime d'euro par kW la production des nouvelles machines.

En mer, la distance d'installation des champs éoliens était, depuis longtemps, fixée à 7 km. Elle devrait être ramenée rapidement à 12 km.

« Quand on pense qu'un projet comme celui de Guissény (aujourd'hui abandonné) devait se réaliser à 3 km de nos côtes, on

est en droit de se poser des questions sur notre politique en la matière », soupire Bernard Le Borgne.

Pourquoi pas la houle ?

Aujourd'hui, parallèlement au « repowering », le Danemark travaille ardemment au développement d'autres énergies renouvelables. Ainsi, les panneaux solaires y sont actuellement dix fois plus nombreux qu'en France.

En partenariat avec des techniciens japonais, les autorités préparent des « bateaux » spécifiques destinés à récupérer l'énergie de la houle.

« On sait construire des bateaux

en Bretagne et la houle est un paramètre incontournable sur notre littoral. Pourquoi ne pas réfléchir à une collaboration avec ces deux pays pour créer notre propre système ? », demande Bernard Le Borgne.

**CE SUJET
VOUS FAIT
RÉAGIR :
ÉCRIVEZ-NOUS !**

Le Télégramme, 19, rue Jean-Macé
CS 91957, 29219 Brest Cedex 1
mail : brest@bretagne-online.com